

La politique documentaire :
un outil de **collaboration**
entre chef d'établissement et
professeurs documentalistes.

Certes certes...



La politique documentaire : un outil au service de la réussite des élèves

Et donc un outil de collaboration entre les
différents partenaires dont le chef
d'établissement

Eh oui... 😊



Est-ce qu'on parle le même langage ?

- Attention : artefact
- Votre définition de la politique documentaire (êtes vous sûre d'en avoir une ? Ici ou là ou encore là) *vs* sa définition (s'il en a une à lui –si oui celle-ci, sinon...)
- Votre objectif avoué et caché *vs* son objectif avoué (caché aussi ?)

- Se comprendre
- Trouver un objectif commun

Cadre institutionnel : projet d'établissement

La Loi d'orientation 10 juillet 1989 le rend **obligatoire**,
Réaffirmé par les lois suivantes

Objectif

Définir les modalités particulières de mise en œuvre des
objectifs nationaux, académiques au niveau de l'EPLE.
Mettre en cohérence les choix pédagogiques et éducatifs
pour une durée entre 3 et 5 ans

Le projet académique [\(en lien ici\)](#)

un nouveau projet en 2020

Premier

axe : MAÎTRISER ET PARTAGER
LES SAVOIRS,
CONDITION
DE L'AUTONOMIE
ET DE LA MOBILITÉ
POUR TOUS



Priorité 1

→ Ouvrir l'accès
à tous les apprentissages
par les savoirs
fondamentaux



Priorité 2

→ Faire progresser
tous les élèves
pour réduire les écarts

Deuxième

axe : FÉDÉRER LES ACTEURS
POUR CONSTRUIRE
DES TRAJECTOIRES
DE RÉUSSITE



Priorité 1

→ Dialoguer avec
les familles pour
une prise en compte
globale des élèves



Priorité 2

→ Amener chaque élève
à se projeter dans
son avenir professionnel
par des expériences
concrètes

Troisième

axe : ENGAGER LES ÉLÈVES
À S'OUVRIRE AU MONDE :
CITOYENNETÉ, CULTURE,
SPORT, MOBILITÉS
INTERNATIONALES



Priorité 1

→ Former des citoyens
éclairés et solidaires
partageant les valeurs
de la République



Priorité 2

→ Ouvrir à tous
les élèves des
expériences culturelles,
artistiques, sportives
et internationales

Quatrième

axe : ACCROÎTRE LA QUALITÉ
DE VIE DES PERSONNELS
DANS LEUR TRAVAIL
PAR UNE AUTONOMIE
RENFORCÉE ET DES
MOBILITÉS PLUS SOUPLES



Priorité 1

→ Favoriser l'attractivité
des carrières au sein
de l'académie



Priorité 2

→ Former en conciliant
attentes des personnels
et besoins identifiés
par l'institution

Le cadre du projet d'établissement

Loi d'Orientation du 23 avril 2005 et loi de refondation de l'École du 8 juillet 2013

La loi d'orientation du 23 avril 2005, conjuguée avec la recherche de la performance dans le cadre de la LOLF, offre des moyens aux établissements publics locaux d'enseignement pour mieux utiliser leur autonomie en vue d'améliorer la réussite des élèves.

Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF)

Travaux menés avec les membres du conseil pédagogique.

Structure souple, ce conseil est avant tout une instance de réflexion, de concertation, de proposition et de suivi.

Le conseil pédagogique se préoccupe de l'**amont** (par exemple, les liaisons avec le cycle et le degré antérieur), de l'**aval** (par exemple, l'évaluation), de l'**environnement** (par exemple, un voyage scolaire) ou du **transversal** (par exemple, le travail en groupe).

Projet Académique

Projet d'établissement + expérimentations pédagogiques (art. 34)

Contractualisation sur des objectifs prioritaires

Évaluation interne

Évaluation externe

Elle est effectuée à travers le rapport annuel de fonctionnement pédagogique et de ses conditions matérielles de réalisation. En outre, ce rapport donne l'occasion au chef d'établissement d'établir sa propre régulation.

Menée en fin de contrat, elle est effectuée par les corps d'inspection.

Conçu à partir du projet d'établissement (qui devient le cœur du système de pilotage), le **contrat d'objectifs** montre en quoi l'EPL contribue à l'atteinte des orientations nationales et académiques.

Inscrit dans la durée, il fait apparaître les points à faire évoluer, les objectifs, les besoins exprimés et les indicateurs de performance annuels nécessaires à leur évaluation.

Le rapport peut inclure les 3 parties suivantes :

- résultats scolaires et orientations ;
- tableau de bord de la vie scolaire ;
- synthèse des principales données administratives et financières

Accompagnement : l'état d'avancement des actions du contrat est discuté lors d'un dialogue annuel de préparation de rentrée mené par les inspecteurs d'académie pour les collèges et par les services du rectorat pour les lycées. Ils donnent l'occasion de faire un point et/ou d'accompagner l'opérationnalisation des axes de progrès.

De son côté, le chef d'établissement établit un diagnostic, i.e. qu'il définit des axes de progrès avec la volonté de les mettre en oeuvre. Il développe des stratégies de pilotage. Ces orientations sont définies à partir d'un diagnostic qui facilite la pertinence des axes et des actions.

À partir de ces éléments, le recteur établit une lettre de mission par laquelle il fixe au chef d'établissement quelques objectifs d'action qui serviront de base à son évaluation.

Point de départ :
l'analyse de
l'établissement dans
son environnement

Point d'arrivée : une
politique documentaire,
partie intégrante du volet
pédagogique du projet
d'établissement

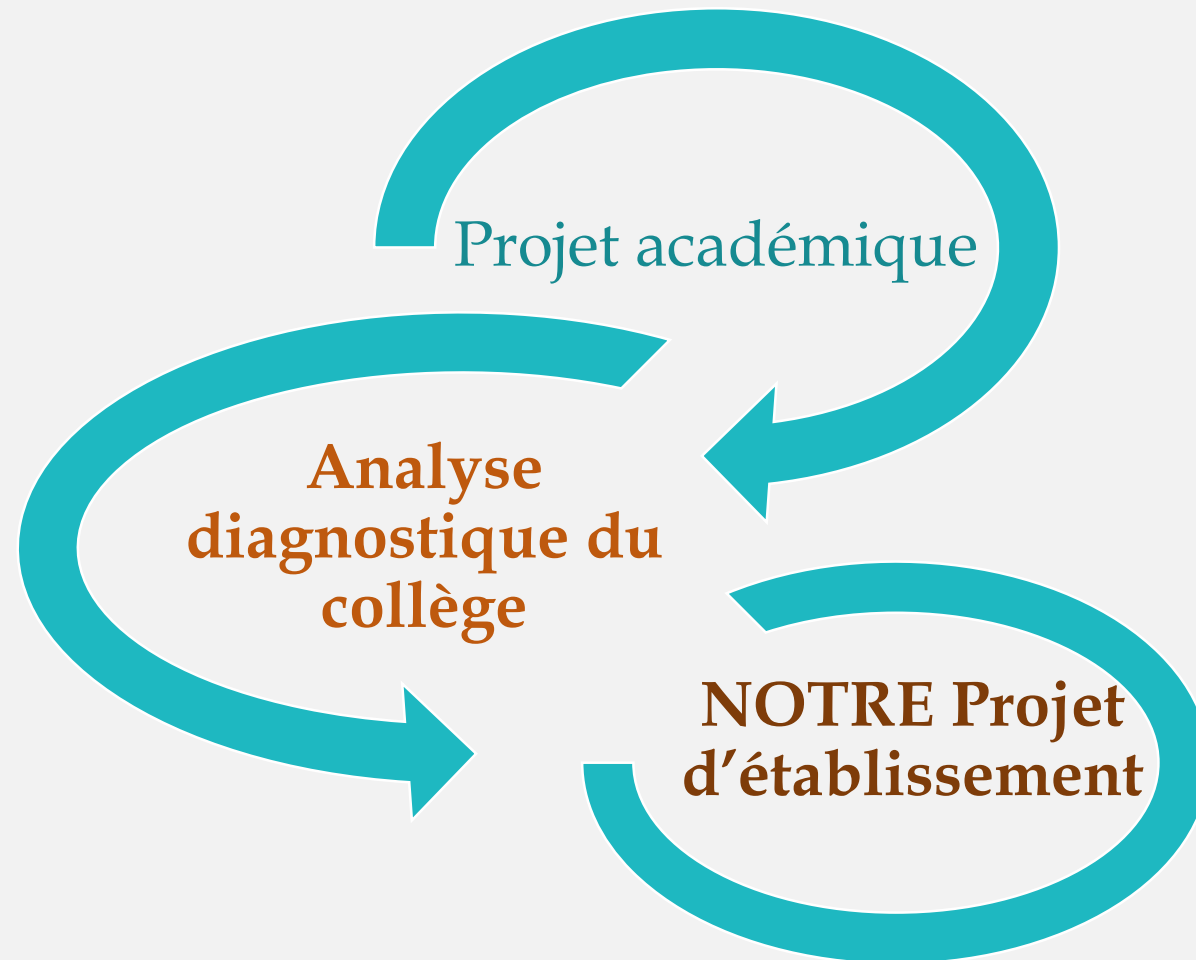


Un exemple :

Vers notre projet
d'établissement

Collège Jean Moulin – janvier 2021





Les éléments d'analyse

- Vécu ? Personnalisation ? Actualité du moment ?
- Sur quels éléments travailler, avec qui, comment...

Comment se distancier des pratiques et du vécu au quotidien pour proposer un projet de 3 à 5 ans ?

Qu'est-ce qu'un chef
d'établissement attend de son
pdoc en terme de poldoc ?



S'arrêter sur quelques étapes ...

Perdir et communauté

Diagnostic

Identifier les indicateurs pertinents

Se décentrer et projeter une ambition

Rédiger puis fédérer (partager)

Pdoc et communauté

Analyse du contexte

Identifier les indicateurs pertinents et l'environnement

Analyse des possibles avant projection

Intégrer le PE avec la rédaction poldoc

Partir d'une analyse de l'existant : indicateurs

- Évaluer les objectifs du projet précédent
- **Et s'appuyer sur des indicateurs**
 - Quels sont-ils ?
 - Où les trouver ?
 - De quoi « parlent-ils » ?

Traditionnellement on analyse quatre champs

APAE

- Le contexte
- La population scolaire
- La performance scolaire
- Les personnels et les moyens

- *J'ajoute : l'environnement*

Quel contenu ?

- pédagogie et évaluation ;
- information, orientation et prévention du décrochage ;
- éducatif : santé, citoyenneté, vie scolaire, internat
- lutte contre la violence, sécurité,
- développement durable ;
- culture, ouverture à l'international ;
- politique documentaire ;
- politique de communication (interne et externe) ;
- partenariats ;
- projet numérique ;
- formation tout au long de la vie ;
- liaison inter-établissements et inter-cycles;
- Partenariats culturels
- ...

Un exemple

**Présentation du diagnostic en
conseil pédagogique pour
préparer le projet
d'établissement**

Presque pareil... poldoc radicalement différente ?

Un collège 450 UPE2A centre ville, grosse ville avec 6 collèges Médiathèque de proximité REP Interactions ville - collège éloignées Un collège privé adjacent Équipe péda stabilisée CDI « salle de classe » Les élèves ont un ordival Référent numérique actif et comm numérique Des projets péda... AP en cours de réflexion, Parcours formalisés Proximité de nombreuses filières pro DP moyenne, ateliers en DP IMP : 11 dont une action longue EMI avec IMP PAP bien identifiés et cohésion pôle médico social	Un collège 450 Pas d'UPE2A centre ville, ville moyennene 2 collèges dt 1 centre ville Médiathèque de proximité REP Grandes interactions ville - collègue Population fluctuante (CSP, nbre d'élèves) Équipe péda qui bouge de 25% chaque année CDI design Les élèves ont un ordival Pas d'accompagnement référent num Des EPI AP non formalisé, Parcours non formalisés Proximité de nombreuses filières pro DP faible, peu d'activités méridiennes IMP : 11, dont une longue action EDD : IMP En cours d'identification des PAP, pôle médico social cohérent.
---	---

Collège 1

Collège 2

Finalités...

Analyse de l'environnement EPLE

Capacité à analyser un système EPLE

Capacité à relier son env pro à celui plus global de l'EPLE

Identifier les forces et les faiblesses issu du diagnostic

Savoir les mettre en liaison avec ses missions

Promouvoir un travail collaboratif avec les équipes

Identifier les points d'appuis et leurs ressources (compétences, temps, budget, RH, ...); concevoir un plan d'action à court et moyen terme

<-> Quelles sont les ressources mobilisables ? Proximité, Aca, Nal

<-> Quelles questions poser ? Que me manque-t-il comme info ?

<-> Est-ce que je peux apporter indicateurs différents ? Lesquels ?

<-> Puis-je apporter des précisions ? Dois-je en demander ?

<-> Quelles actions proposer en liaison avec mes missions de pdoc ?

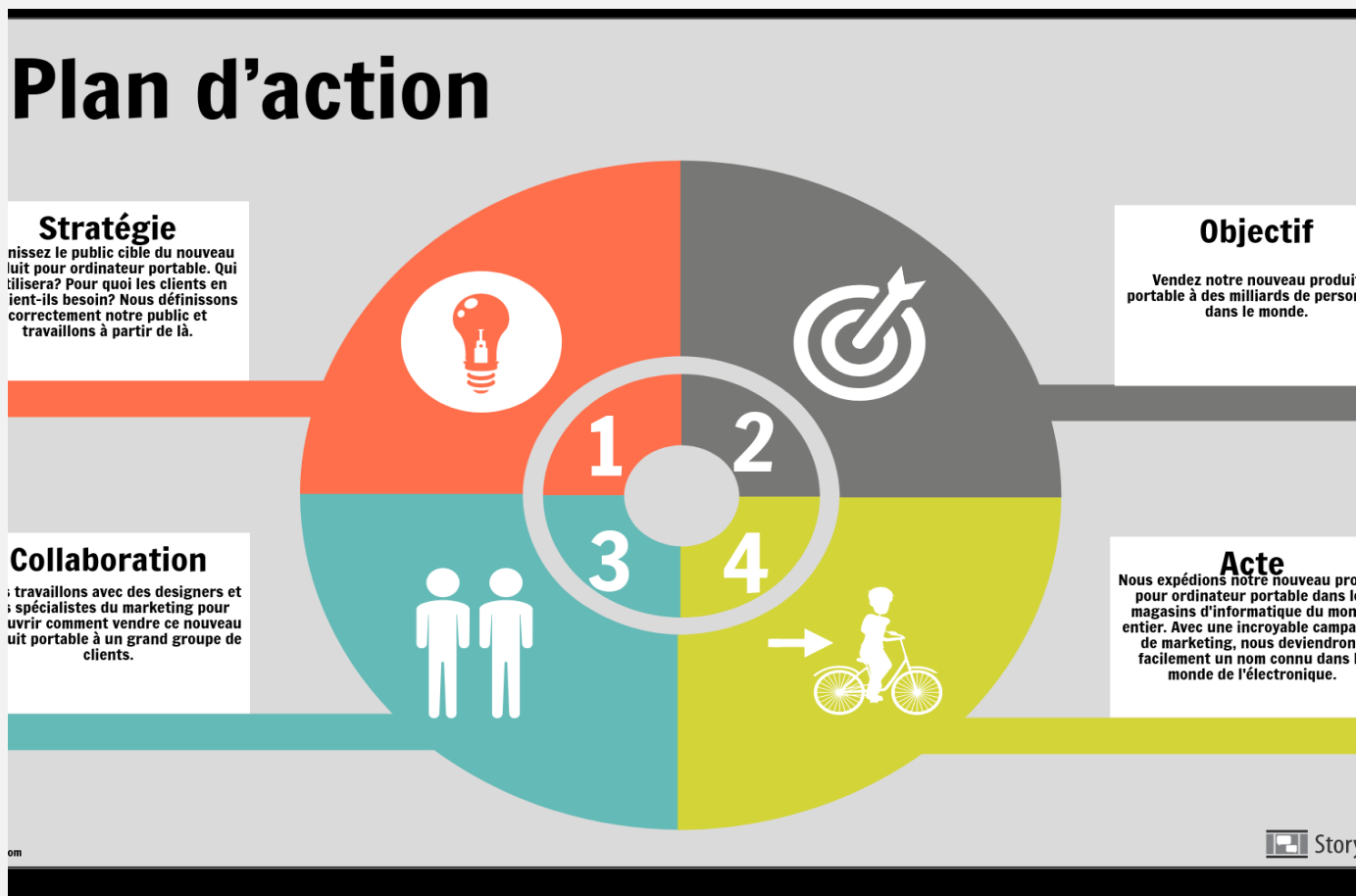
<-> Quelles propositions d'organisations ? Projets? Acquisitions? Gestion?

<-> Déclinaison en terme de proposition de rédaction des axes pol doc à court et long terme (5 ans)

Compétences

Attendus

Il va falloir rédiger, se positionner, argumenter, concrétiser, avancer, évaluer, ...



Il va falloir rédiger, se positionner, argumenter, concrétiser, avancer, évaluer, ...

CONSTRUIRE SON PLAN D'ACTION EN 6 ÉTAPES



Fig 22 : "Tableau de Bord" de la planification stratégique du groupe "Quéops"

Mission	Vision	Valeurs	Priorités	Analyse de la Situation	Directions Stratégiques	Objectifs à 3 ans	Actions
Contribuer au développement des approches stratégiques et opérationnelles en matière d'ACQ dans les établissements de santé.	Devenir un centre de ressources de réputation internationale en Qualité-Santé	Appliquer à soi-même l'enseignement donné aux autres	Démarrer DESS "Quéops"	Forces : <ul style="list-style-type: none"> Expérience Qualité-Santé Compétences en formation Complémentarité Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> Travail en commun non expérimenté Connaissance non partagée des contextes nationaux 	"Ouverture DESS" <ul style="list-style-type: none"> Atteindre un nombre suffisant d'étudiants mobiliser suffisamment de ressources pour ouvrir le DESS "Quéops" en octobre 2000	"Objectif Ouverture" <ul style="list-style-type: none"> communication accélérée constitution d'un réseau d'intervenants organisation pédagogique et logistique réalisation du DESS 	Plan A1 Plan A2 Plan A3 <input checked="" type="checkbox"/> Plan A4
			Réaliser une démarche d'amélioration continue de la qualité pour le groupe "Quéops"	Forces : <ul style="list-style-type: none"> Connaissances théoriques en Qualité Réseau d'experts Volonté de réussir Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> Travail en commun non expérimenté Démarche qualité en formation non expérimentée 	"Mission Qualité" <ul style="list-style-type: none"> Organiser la démarche d'amélioration continue de la qualité Obtenir une reconnaissance officielle de la qualité du service rendu par Quéops. 	"Objectif Certification" <ul style="list-style-type: none"> Constituer l'équipe Qualité au sein de Quéops en 2001 Développer le programme d'ACQ entre 2001 et 2003 Obtenir la Certification ISO 9001 en 2003 pour les activités de formation 	Plan B1 Plan B2 ...
			Constituer une base documentaire électronique pour un futur centre de ressources accessible au niveau international	Forces : <ul style="list-style-type: none"> Compétence NTIC Expérience Demande des clients Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> Expérience non partagée entre les acteurs Organisation et logistique non estimée 	"Portail Qualité-Santé" <ul style="list-style-type: none"> Organiser un site web évolutif et professionnel Former les acteurs pédagogiques au web 	"Objectif WebCT" <ul style="list-style-type: none"> Développer une maquette de portail sur WebCT Réaliser un soutien en ligne aux NTIC 	Plan C1 Plan C2 Plan C3 ...

Cycle long

Actions d'innovation ← Analyse des résultats ← Besoins Benchmarking

... un travail en collaboration entre toutes les équipes

... est nécessaire pour qu'un projet d'établissement soit fédérateur et permette à l'EPLÉ d'évoluer **en fonction de ses caractéristiques**.

La.le prof documentaliste a toute sa place et doit la prendre en tant que professeur documentaliste.

En étant un appui, en apportant ses questionnements, son analyse pertinente, ses questionnements éducatifs, pédagogiques, etc. et ses compétences professionnelles, il ne pourra être qu'un atout pour l'EPLÉ au service de la réussite des élèves.

Merci

Blandine.raoul-rea@ac-creteil.fr

Collège Jean Moulin

94550 Chevilly Larue